

Fédération Française de la Montagne
et de l'Escalade
8-10, quai de la Marne 75019 PARIS
Tèl. : 01.40.18.76.61

**FORMATION PREPARATOIRE AUX TESTS D'ENTREE
PREALABLE DU
DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

"PERFECTIONNEMENT SPORTIF"

MENTION : CANYONISME

Formation préparatoire aux TEP du DEJEPS perfectionnement sportif mention CANYONISME

La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, délégataire de la discipline canyionisme, propose une formation préparatoire aux TEP du DEJEPS Canyonisme.

Ce diplôme d'Etat (dont la formation est assurée par les CREPS PACA, Occitanie ou AURA) permet contre rémunération, l'enseignement, l'animation, l'encadrement ou l'entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.

Les points forts de la formation :

- Apprentissage et perfectionnement sur les techniques de progression et d'équipement d'obstacle dans les règles de l'art.
- Préparation optimale à la réalisation du parcours d'aisance sur corde des TEP.
- Simplicité, efficacité, sécurité.
- Préparation à l'entretien sur liste de courses des TEP.
- Préparation à l'épreuve de descente de canyon en autonomie.

Cette formation s'adresse aux pratiquants autonomes en canyionisme qui désirent devenir éducateur sportif dans cette activité. L'objectif est de préparer chaque stagiaire aux différentes épreuves du TEP pour entrer en formation DEJEPS Canyonisme.

L'organisme de formation : FFME**Renseignements – Inscriptions – financements**

Tél : 01 40 18 76 61

Courriel : formation@ffme.fr

Renseignements – Techniques

Courriel : n.apicella@ffme.fr**Lieu de déroulement de la formation****Module 1**

Massif du Caroux (66)

Module 2

Vallée des Gaves (65)

La formation

Date limite d'inscription :

9 avril 2021**Coût pédagogique et annexes de la formation**

- Prix licencié FFME : 360 € net / module soit 720 € net pour les deux modules
- Prix non licencié FFME ou FPC : 470 € net / module soit 940 € net pour les deux modules
- Les frais annexes sont à la charge du participant (transport, hébergement, restauration)

Module 1**10 au 14 mai 2021 (5j – 35h)**

Apprentissage et acquisition des savoirs

–

Ouvert aux pratiquants n'ayant jamais suivis de formation

Module 2**14 au 18 juin 2021 (5j – 35h)**

Perfectionnement et optimisations des acquis

Préparation spécifique à la réussite au TEP

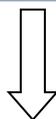
–

Ouverts aux pratiquants ayant un niveau équivalent au passeport Vert de la FFME.

L'organisme de formation se réserve le droit de refuser un stagiaire sur l'un des modules s'il estime que ce dernier ne remplit pas les conditions nécessaires à la sécurité de la pratique.

Pour entrer en formation

- Etre âgé de 18 ans minimum ;
- Remplir un dossier de candidature (en ligne pour les licenciés FFME, ou papier pour les non-licenciés ou les candidats en FPC),
- Fournir l'ensemble des documents demandés avant l'entrée en formation :
 - extrait de casier judiciaire n°3,
 - attestation de réalisation de 10 canyons
 - certificat médical



Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- Fournir une liste de réalisation de 10 canyons réalisées.
- Cette liste doit être attestée.

Le nombre de place est limitée **à 12 participants par modules**. Les stagiaires seront prioritairement pris dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Une liste d'attente sera constituée au-delà de la 12^{ème} inscription. En cas de désistement, les personnes inscrites sur cette liste pourront accéder à la formation s'ils le souhaitent (toujours dans l'ordre d'arrivée).

L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de stagiaires est trop faible.

L'organisation de la formation

La formation s'organise en 2 modules de formation divisés en 5 blocs de compétences (BC)

- BC1 : Perfectionnement en milieu vertical
- BC2 : Perfectionnement, Equipement des Obstacles
- BC3 : Perfectionnement aux techniques spécifiques à la progression sur agrès et cordes
- BC4 : Perfectionnement en milieu aquatique
- BC5 : Optimisation, mise en pratique

Le programme détaillé de la formation ainsi que la liste du matériel à fournir sont disponibles sur le site Internet de la FFME (lien site Internet).

Evaluations

- L'évaluation des compétences est réalisée en contrôle continu.